



Revue de presse L'AFPS dans les médias nationaux octobre 2011

Contact presse :

Pierre Motin – presse@france-palestine.org – 01 43 72 15 79

Table des matières

<u>La France, la Palestine et l'ONU : faux prétexte, véritable honte (Nouvel Obs)</u>	2
<u>« Les médias s'intéressent aux choses déjà médiatisées » Shalit, Hamouri : deux stratégies médiatiques au banc d'essai (@rrêt sur images)</u>	3
<u>Paroles. Jean-Claude Lefort, président de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS) et coordinateur du Comité national de soutien à Salah Hamouri : « La France doit agir pour Salah Hamouri » (La Croix, édition papier)</u>	4
<u>Deux poids, deux mesures (Jeune Afrique, édition papier)</u>	4
<u>Interview de Taoufiq Tahani sur les prisonniers palestiniens (France Info)</u>	4
<u>Interview de Jean-Claude Lefort sur l'admission de la Palestine à l'UNESCO (RFI)</u>	5
<u>Interview de Jean-Claude Lefort sur l'admission de la Palestine à l'UNESCO (Voice of America)</u>	5
<u>Interview de Jean-Claude Lefort sur l'admission de la Palestine à l'UNESCO (France Culture)</u>	5
<u>Interview de Jean-Claude Lefort sur l'admission de la Palestine à l'UNESCO (BFMTV)</u>	5
<u>Interview de René Prangé sur la libération de prisonniers palestiniens (France 24 en français)</u>	5
<u>Interview de René Prangé sur la libération de prisonniers palestiniens (France 24 en anglais)</u>	6
<u>Interview de Jean-Claude Lefort sur la libération de prisonniers palestiniens (BFMTV)</u>	6
<u>Interview de Jean-Claude Lefort sur Salah Hamouri (France inter)</u>	6
<u>Interview de Renée Prangé sur l'échange de prisonniers (RFI en anglais)</u>	6
<u>Interview de Jean-Claude Lefort sur l'admission de l'Etat palestinien à l'ONU (Radio Soleil)</u>	6



La France, la Palestine et l'ONU : faux prétexte, véritable honte (Nouvel Obs)

10.10.2010

<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/201654;la-france-la-palestine-et-l-onu-faux-pretexte-veritable-honte.html>

Par **Jean-Claude Lefort**, président de l'AFPS

Pour que la Palestine soit admise au sein de l'Organisation des Nations unies, dans les frontières d'avant la guerre de 1967 et avec Jérusalem-Est pour capitale, deux conditions doivent être remplies.

Il faut tout d'abord que le Conseil de sécurité, à une majorité de 9 voix au moins sur ses 15 membres, se prononce favorablement sans qu'aucun veto ne s'y oppose. Il faut ensuite que cette recommandation soit suivie, à l'Assemblée générale, d'un vote lui aussi positif à la majorité des deux-tiers des 193 États membres.

A ce jour, [plus des deux-tiers des États membres reconnaissent déjà l'État de Palestine](#) ou ont annoncé qu'ils voteraient dans ce sens. La seconde condition sera donc remplie. Reste la première, qui dépend des membres du Conseil de sécurité.

Selon les dernières informations en provenance de New York, [huit d'entre eux sont déjà disposés à voter pour](#), mais pas la France ni le Royaume-Uni.

La position intenable de la France

S'agissant de Paris, la raison avancée est irrecevable. Les dirigeants de notre pays prétendent qu'ils ne voteront pas pour l'admission de l'État de Palestine [afin d'éviter que les États-Unis fassent usage de leur droit de veto](#). Étrange argument, car la question posée au Conseil de sécurité n'est pas le vote des États-Unis, mais l'admission de la Palestine à l'ONU.

Cette palinodie ne trompe personne : Nicolas Sarkozy et Alain Juppé se servent de ce prétexte pour s'opposer à la demande des Palestiniens, reniant leurs engagements. Faute de négociations israélo-palestiniennes durant l'été, la France, disaient-ils, "prendra ses responsabilités". De plus, et pour tout éclairer de leur position, le Conseil exécutif de l'Unesco [vient de recommander l'adhésion de la Palestine](#), comme membre de plein droit, à cette organisation. Les États-Unis ont voté contre et la France, alors qu'il n'y a pas de veto dans ce cas, s'est tout simplement abstenue. C'est dire si leurs arguties ne tiennent pas debout : à cela trois raisons.

Premièrement, le veto américain a-t-il empêché la France et la Grande-Bretagne, il y a quelques mois, [de voter une résolution du Conseil de sécurité condamnant très clairement la colonisation israélienne](#) ? Le recul actuel choque d'autant plus que, le Quartet ayant proposé de reprendre les négociations "sans condition", le gouvernement israélien a aussitôt annoncé la construction de 1100 logements à Jérusalem-Est. Et Alain Juppé, après avoir "regretté" cette décision, a lui-même pris acte de l'échec dudit Quartet. Pourquoi donc n'en tire-t-il pas les conclusions qui s'imposent ? Or à l'Unesco la France vient de s'abstenir, redisons-le.

En second lieu, l'Élysée et le Quai d'Orsay prétendent que les Palestiniens ont choisi une mauvaise voie en s'adressant au Conseil de sécurité et leur suggèrent de se contenter d'un strapontin au lieu d'un siège - [un statut d'État non-membre](#) - à condition, qui plus est, de s'engager à ne pas recourir à la Cour pénale internationale ni à la Cour internationale de Justice. A quel titre décident-ils, à la place des Palestiniens, de ce qui est bien et de ce qui est mal pour eux ? Ces derniers ne sont pas des enfants, mais un peuple souverain qui est colonisé depuis plus de soixante ans et qui a droit, comme tous les autres, à l'autodétermination et au respect.

Troisièmement, les sondages le confirment, [près des trois quarts de nos compatriotes](#) estiment que la solution de cet interminable conflit passe par la création d'un État palestinien. A quel titre Nicolas Sarkozy décide-t-il, à la place des Français, de ce qui est "bien" et de ce qui est "mal" pour eux ? Non content de traiter les Palestiniens à la manière coloniale, ils se conduisent comme si notre peuple était, lui aussi, mineur.

L'image de la France est en jeu

Nicolas Sarkozy et Alain Juppé viennent de se faire ovationner par un millier de personnes à Benghazi. Mesurent-ils que des millions et des millions de citoyens du monde – et pas seulement des Arabes et des musulmans – les hueront s'ils persistaient à se dérober devant leurs responsabilités et à ne pas voter pour l'admission de la Palestine à l'ONU ? On imagine sans mal les conséquences catastrophiques d'une telle débâcle pour l'image et l'autorité de la France dans le monde.

Qui peut d'ailleurs garantir que les Etats-Unis utiliseront réellement leur droit de veto ? Rien ne dit, soucieux de leur influence dans un monde arabe en pleine révolution, qu'ils continueront à s'isoler pour soutenir le gouvernement israélien, dont l'attitude suicidaire nuit de toute évidence à leurs intérêts. Qui peut donc parier que Barack Obama, en dépit de ses arrière-pensées électorales, mettra vraiment à exécution sa menace de veto ? Les votes aux Nations Unies dépendent, chacun le sait, des rapports de forces.

Ajoutons que si les Etats-Unis utilisaient leur veto, rien ne serait nécessairement et pour autant terminé. Il est une jurisprudence de l'ONU qui veut que, en cas de "carence" constatée du Conseil de sécurité, l'Assemblée générale peut prendre à sa place les décisions. Elle a été utilisée à plusieurs reprises.

Comment cela ? Prenons une hypothèse : les Palestiniens décident de proposer une seconde fois l'adhésion de leur pays à l'ONU. Les États-Unis s'y opposent une seconde fois. Et ainsi de suite. Dans ce cas il y a carence du Conseil de sécurité qui se trouve de fait bloqué par l'attitude de l'un de ses membres permanents. L'Assemblée générale peut alors le constater et en tirer les conclusions. Cela s'est passé en 1950 ([Résolution 377](#)) quand, devant l'opposition permanente de l'URSS relativement à l'engagement de ce qui allait devenir la guerre de Corée, l'Assemblée générale a constaté cette défaillance de l'institution et en a tiré les conclusions.

Pourquoi donc alors parler à l'impératif sur ce point et donner raison à Sarkozy alors que c'est le conditionnel qui convient ?

Cela dit, si la France veut jouer un rôle dans l'apaisement du plus vieux conflit international non résolu et ne plus laisser l'Amérique dicter sa loi, alors elle doit accomplir un geste fort : reconnaître elle-même l'Etat de Palestine et agir pour son admission à l'ONU. La dynamique ainsi créée pourrait, de surcroît, amener de nombreux Etats, y compris au sein de l'Union européenne, à en faire autant et élargir la large majorité de pays membres des Nations unies déjà décidés à voter pour l'admission de l'Etat palestinien à l'ONU.

Répétons-le donc : seul le droit – tout le droit et rien que le droit – permettra de mettre fin au conflit israélo-palestinien. Il est grand temps que la France se ressaisisse : s'aligner sur les États-Unis, ménager la chèvre et le chou, au mépris des résolutions de l'ONU, ne peut que porter atteinte à ses intérêts.

Elle doit au contraire choisir le bon chemin : non seulement reconnaître l'Etat de Palestine dans ses frontières d'avant la guerre de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale et, en conséquence, non seulement voter oui à son admission à l'ONU, mais elle doit aussi travailler à entraîner sur ce chemin d'autres Etats membres, en Europe et dans le monde.

La France pourra ainsi, comme souvent dans le passé, faire l'Histoire.

L'entrée de la Palestine à l'ONU ne suffira certes pas, on le sait, à apporter enfin la paix au Proche-Orient, mais - et qui ne le voit à constater la fébrilité totale des dirigeants israéliens ? - ce sera un jalon majeur pour y contribuer : Israël se verra alors contraint de négocier avec un État reconnu comme lui, dans le cadre des Nations unies et sur la base de ses résolutions qui posent les principes intangibles d'une solution durable. La France ne peut plus se dérober.



« Les médias s'intéressent aux choses déjà médiatisées » Shalit, Hamouri : deux stratégies médiatiques au banc d'essai (@rrêt sur images)

21.10.2011

<http://www.arretsurimages.net/contenu.php?id=4400>

Parmi les événements de la semaine, une place importante a été donnée dans les médias français à la libération du soldat Gilat Shalit, soldat israélien, détenteur de la double nationalité française et israélienne. Il se trouve que dans le même

temps, un étudiant franco-palestinien est détenu dans une prison israélienne, mais que sa détention bénéficie d'une médiatisation bien moindre. Au delà du débat éternel sur la partialité (ou non) des médias français dans le conflit israélo-palestinien, on essaiera de voir comment chacun de ces deux cas a été porté par les médias français par les comités de soutien de l'un et de l'autre.

Sur notre plateau, **Taoufiq Tahani**, membre du bureau national de l'**association France Palestine solidarité** et William Goldnadel, membre du comité directeur du Crif, conseil représentatif des institutions juives de France. Nous avons invité dans un premier temps Yohann Taïeb, membre du comité de soutien de Gilat Shalit, qui a accepté puis refusé au dernier moment l'invitation, ne souhaitant pas aborder le cas de Salah Hamouri.



Paroles. Jean-Claude Lefort, président de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS) et coordinateur du Comité national de soutien à Salah Hamouri : « La France doit agir pour Salah Hamouri » (La Croix, édition papier)

19.10.2011

« On ne peut que se féliciter de la libération des prisonniers palestiniens, même si elle est un peu tardive. Aujourd'hui nous demandons à la France d'agir fermement pour obtenir la libération de Salah Hamouri, un étudiant franco-palestinien condamné en 2005 à sept ans de prison pour "complot" par un tribunal militaire israélien, sans aucune preuve de culpabilité. Jusqu'alors, les autorités françaises n'ont rien fait pour le libérer. Nicolas Sarkozy a d'ailleurs refusé de recevoir ses parents. Salah doit être libéré le 28 novembre, conformément à ce qui est stipulé dans son jugement. »



Deux poids, deux mesures (Jeune Afrique, édition papier)

30.10.2011

Article sur Salah Hamouri. Citation de **Jean-Claude Lefort**, coordinateur du comité de soutien à Salah Hamouri.



Interview de Taoufiq Tahani sur les prisonniers palestiniens (France Info)

14.10.2011

<http://kiwi6.com/file/73vn6op24n> (cliquer sur le bouton lecture en dessous de "Listen to mp3")



Interview de Jean-Claude Lefort sur l'admission de la Palestine à l'UNESCO (RFI)

31.10.2011



Interview de [Jean-Claude Lefort](#) sur l'admission de la Palestine à l'UNESCO (Voice of America)

31.10.2011



Interview de [Jean-Claude Lefort](#) sur l'admission de la Palestine à l'UNESCO (France Culture)

31.10.2011



Interview de [Jean-Claude Lefort](#) sur l'admission de la Palestine à l'UNESCO (BFMTV)

21.09.2011

<http://www.youtube.com/watch?v=oFjnZKqp2xo>



Interview de [René Prangé](#) sur la libération de prisonniers palestiniens (France 24 en français)

18.10.2011



Interview de [René Prangé](#) sur la libération de prisonniers palestiniens (France 24 en anglais)

18.10.2011



Interview de **Jean-Claude Lefort** sur la libération de prisonniers palestiniens (BFMTV)

18.10.2011



Interview de **Jean-Claude Lefort** sur Salah Hamouri (France inter)

19.10.2011

<http://www.franceinter.fr/depeche-gerard-longuet-decouvre-le-dossier-salah-hamouri>



Interview de **Renée Prangé** sur l'échange de prisonniers (RFI en anglais)

10.2011



Interview de **Jean-Claude Lefort** sur l'admission de l'Etat palestinien à l'ONU (Radio Soleil)

10.2011